

PV n° 260/GS/nc

F. Assal, M.-C. Audetat, N. Bajwa, J. Barbe, S. Béné, M. Besson, K. Blondon, C. Borel, S. Bouillaguet, B. Broers, S. Carballo, B. Cerutti, M. Chanson, A. Chmiel, M. Cikirikcioglu, P. Dallenbach, L. De Botton, G. Diamanti, M. Epiney, M. Escher, J.-F. Etter, T. Fassier, A. Favre, N. Favre, T. Fracasso, N. Gagliardo, A. Galetto, A. Gamulin, F. Geoffroy, S. Grabherr, O. Groscurin, I. Guessous, N. Guinand, Fr. Herrmann, Ph. Huguelet, J.-P. Humair, S. Hurst, N. Junod, G. Kaya, L. Lacroix, E. Laffitte, B. Landis, F. Lombard, T. Mach, T. McKee, P. Meche, A. Megevand, A. Merglen, I. Milhit, S. Momjian, M. Nendaz, C. Noble, S. Pautex, C. Peltier, A. Platon, A. Poletti, A. Rieder, G. Savoldelli, E. Schiffer, J. Serratrice, N. Siegenthaler, A. Siniukovich, J. Sommer, H. Steffen, V. Stuebi, L. Tchetgna, V. Trombert, N. Vincent, A. Wenger.

Comité du programme Master

Procès-verbal de la séance du vendredi 17 mars 2023, 12h 30 – 13h 45

Présents : F. Assal, N. Bajwa, J. Barbe, M. Besson, B. Broers, S. Carballo, B. Cerutti, M. Epiney, T. Fracasso, N. Gagliardo, A. Galetto, A. Gamulin, O. Groscurin, N. Guinand, F. Herrmann, J.-P. Humair, N. Junod, G. Kaya, L. Lacroix, T. Mach, P. Meche, A. Megevand, I. Milhit, S. Momjian, M. Nendaz, S. Pautex, C. Peltier, A. Platon, A. Rieder, G. Savoldelli, A. Siniukovich, V. Trombert, A. Wenger.

Adoption du PV de la réunion du 17 mars 2023

Le procès-verbal est accepté.

Départ à la retraite anticipée du Pr Jean-Paul Humair

Les Prs Nendaz et Savoldelli remercient chaleureusement le Pr Humair pour son investissement et son implication active dans l'enseignement.

C'est le Dr T. Mach qui a repris la responsabilité de l'AMC MPR.

Nouveau décanat et vision de l'enseignement

Pr M. Nendaz

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Les valeurs promues par la Faculté visent au développement des compétences et à l'identité professionnelle des étudiant-es, à la reconnaissance des structures de soutien, à la valorisation de l'enseignement.

Suite à une diminution de la fréquentation des cours par les étudiant-es, il a été identifié un problème de motivation des enseignant-es. Un groupe de travail a entamé une réflexion sur comment redynamiser les enseignant-es et revaloriser l'enseignement.

Le Pr Nendaz mentionne quelques réalisations déjà faites telle que la mise en place de nouvelles mentions (en recherche et en éducation médicale), de nouvelles thématiques (santé planétaire, genre et équité) et l'introduction de l'USIT2, etc.

Il met en évidence quelques éléments spécifiques à la période de crise COVID, soit la mise en place d'un enseignement à distance, d'un soutien aux enseignant-es renforcé par des ressources pédagogiques et des formations, d'un soutien aux étudiant-es renforcés par des contacts fréquents avec les délégué-es de volée et la mise en route plus tôt que prévu du groupe de suivi et de soutien à l'apprentissage, etc.

Le nouveau décanat continuera son travail notamment sur l'implémentation de nouvelles thématiques, il réfléchira à la relève et débutera une réflexion sur la prochaine accréditation prévue en 2026 avec un début d'auto-évaluation dès 2024.

Certains sujets mentionnés seront repris au bureau et/ou au comité Master au cours de la prochaine année académique.

Quelques commentaires des membres du comité :

Dre A. Rieder souligne l'importance de promouvoir la formation des enseignant-es.

Pre A. Galetto trouverait intéressant de développer le « mentorat ». Le sujet est important et l'idée est défendue par la CE (Commission de l'Enseignement) qui étudie les conséquences et la faisabilité d'un tel programme.

Pour la Pre B. Broers, les points sur la motivation des enseignant-es et la valorisation de l'enseignement sont importants et doivent être mis en avant. Elle propose de rendre ces items plus explicites, sur la présentation.

Le Pr F. Assal s'interroge sur une possible réflexion sur une harmonisation de l'enseignement au niveau Suisse. Le Pr Nendaz rappelle que chaque université est indépendante mais qu'une structure au niveau national existe, il s'agit de la CIMS (Commission interfaculté médicale suisse).

Le point techno-pédagogique : « perception des syllabus/plans de cours par les enseignant-es et les étudiant-es : effet sur l'engagement et les stratégies d'apprentissage.

Dre C. Peltier

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Un plan de cours, aussi appelé syllabus est un document pédagogique écrit, décrivant un cours dans ses principaux aspects de planification.

Sa rédaction amène à réfléchir aux objectifs de formation d'un cours et aux activités d'apprentissage envisagée. La consultation du plan de cours permet aux étudiant-es de mieux cerner les exigences attendues et de planifier correctement leur démarche d'apprentissage.

On distingue deux types de plan de cours :

1. centré sur le tuteur et le contenu du cours
2. centré sur l'étudiant-e et la relation pédagogique

Au sein de la Faculté, les cahiers d'enseignement sont l'équivalent des syllabus. La Dre C. Peltier pourrait à la demande des responsables revoir les cahiers et donner son avis sur leurs contenus.

De l'avis des étudiant-es, le contenu des cahiers est explicite et bien fourni même si une vision globale semble plus compliquée pour les disciplines transversales. Ce qui semble manquer dans les cahiers, ce sont les modalités d'évaluation. Pour les délégué-es, la transmission orale intra volée existera toujours.

La valeur donnée à la présence des étudiant-es lors des activités d'enseignement pourrait être explicitée dans les cahiers.

Divers

Prix du meilleur mémoire de Master : information.

Lauréates ex-aequo du travail ayant obtenu le meilleur score pour la catégorie mention recherche clinique :

- MIHOLJCIC, Tina: « Dehiscence of operative incisions in newborns after laparotomy : etiological factors » (sous la direction de la Prof Barbara Wildhaber)
- RHALLY, Alexandra: « COVID-19 acute encephalopathy: in-between inflammation and neurodegeneration » (sous la direction du Prof Gilles Allali)

Lauréat du travail ayant obtenu le meilleur score pour la catégorie mention recherche fondamentale

- SILVA ALVES, André : « High-density EEG-based network analysis reveals an anteroposterior network disruption in Idiopathic Generalized Epilepsy » (sous la direction du Prof Serge Vulliémoz)

Lauréate du travail ayant obtenu le meilleur score pour la catégorie mention sciences humaines, enseignement ou innovation :

- STIMEC, Milena : « Je me sens libre de parler » : exploration des besoins en communication des personnes adultes en situation de handicap intellectuel avec leurs médecins de premier recours » (sous la direction de la Dre Melissa Dominice Dao et de la Dre Anne-Chantal Héritier)

Le courrier officiel sur le prix du meilleur travail de mémoire Master 2022 de la Faculté de Médecine est joint au procès-verbal.

Le Pr Savoldelli félicite Mme Julia Barbe et Mr Alexis Megevand, les délégué-es de volée présent-es au comité, faisant partie des 11 travaux retenus parmi les 15 meilleurs mémoires.

Mise à jour des directives des stages luMFE : information.

Les directives ont été transmises par mail avant la séance du comité Master. Les points nouveaux concernent notamment l'intégration de fonctionnement du stage de 2BA. Le document est adopté.

Problème d'absentéisme des étudiant-tes, point amené par le Pr F. Assal

Dans l'AMC de Neurologie, la fréquentation des cours par les étudiant-es est en baisse. Les responsables des AMC de 1^{ère} section et de Dermatologie font le même constat. La problématique semble être identique dans les années Bachelor y compris dans les cours à option.

Le Pr Savoldelli propose de discuter ce point lors d'un prochain bureau Master avec la participation des responsables d'enseignement.

La raison évoquée par Mr Alexis Megevand, délégué de volée, est que les étudiant-es préfèrent travailler pour les examens plutôt que de venir aux cours.

La prochaine séance aura lieu en format hybride, le vendredi 16 juin 2023, à 12h30.

Salle B04.1525, 4^{ème} étage du CMU.

Professeur Georges Savoldelli
Responsable du Programme Master